



Buon renoun passo richesso

# TRAIT D'UNION

de la Mairie de Coursegoules

BULLETIN MUNICIPAL

N°3 – Janvier 2011

## Le mot du Maire



## Infos utiles...



Mairie de Coursegoules  
Place de la Mairie  
06140 Coursegoules  
Tél : 04 93 59 11 60  
www.coursegoules.net

### Horaires

Lundi, Mardi, Jeudi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h  
Vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h  
Samedi de 10 h à 12 h



Agence postale communale  
Place de la Mairie  
06140 Coursegoules  
Tél : 04 93 58 68 85

### Horaires

Horaires d'ouverture  
Lundi : de 14 h 30 à 17 h / Mardi : de 14 h 30 à 17 h  
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30 / Samedi : de 8 h 30 à 11 h 30



Bibliothèque municipale  
Rue des tisserands  
06140 Coursegoules  
Tél : 04 93 59 14 86

Horaires : Samedi de 10 H à 12 H 45 / Mercredi : atelier pour enfants de 15 H à 17 H 30 / Jeudi de 16 H à 18 H.

Finie la première décennie du 3<sup>ème</sup> millénaire avec sa série d'évènements douloureux. Que l'Avenir nous réserve des années positives, que 2011 soit pour vous, meilleure que la précédente et que l'optimisme nous conduise à être entreprenants et confiants c'est le vœu que je forme.

Entrepreneurs et confiants, vous l'êtes !

Voyez, en 2009 et 2010, nos dix sept naissances font de notre village, une commune jeune et dynamique, mais aussi respectueuse des valeurs de nos anciens.

Préparons un environnement encore meilleur pour y vivre encore mieux ensemble, c'est le programme que nous poursuivons, tel que nous l'avons proposé

Au cours de cette année, nous devons aborder le projet de REFORME TERRITORIALE. En effet, l'objectif fixé par la loi impose une couverture intégrale du territoire par des intercommunalités avant le 1<sup>er</sup> juin 2013. Pour atteindre cet objectif, les Préfets mèneront avec les élus locaux, un travail conjoint pour achever, simplifier et rationaliser la carte intercommunale.

2011 sera pour Coursegoules une année de réflexion, car nous serons amenés à nous déterminer sur le choix de la communauté vers laquelle nous voulons aller.

Mais quelle que soit la nécessité de cette réforme voulue par l'Etat, et même si la " COMPETENCE GENERALE " appartiendra toujours à la COMMUNE, on peut s'interroger sur l'importance qui sera donné à notre commune, détentrice d'un grand territoire mais peu peuplé.

Les élections cantonales de mars 2011 seront les dernières de ce type. En mars 2014, nous élirons des conseillers territoriaux.

Déjà en 2012, nous serons rattachés, lors des Législatives, à la 2<sup>ème</sup> circonscription gigantesque qui va de Valberg à Grasse...

Dans ces perspectives d'avenir, nous devons garder notre identité, fidèles à notre culture et forts de notre union.

## Le Comité des fêtes

Nous voulons remercier toute l'équipe du Comité des Fêtes et particulièrement son nouveau Président, Roger Roosen qui a succédé en juin à Christophe Cormier que nous remercions également. Tous sont dévoués pour organiser et assurer des moments de joie pour le village en plus du travail professionnel. C'est du temps qu'il faut consacrer pour la préparation mais aussi après, pour la remise en ordre des lendemains de fête.

Déjà se prépare pour 2011 un calendrier sympathique avec comme point d'orgue " la fête du village " à l'occasion de laquelle on honore Sainte Marie Magdeleine, patronne du village, dans le respect de nos valeurs républicaines.

2010 n'a pas eu de repas sous le chapiteau, le Président s'engage à tous nous réunir autour d'une même table conviviale en 2011.

" Rien que du bonheur ! A partager avec ceux qui le souhaitent, bien sûr !

N'oubliez pas non plus les séances de cinéma qui ont lieu tous les 3<sup>ème</sup> vendredis du mois avec un programme de films récents fournis par le Conseil Général.

## Les pompiers volontaires du centre de secours

Nous sommes tous reconnaissants pour le dévouement dont font preuve nos pompiers volontaires.

Nous apprécions la qualité et le professionnalisme ainsi que la rapidité dans leurs interventions.

Rassurant pour nous tous, ce service est rendu dans les meilleures conditions possibles sous le commandement du Chef de Corps, le Lieutenant BOVIS. Il faut néanmoins en développer les moyens, en matériels et en équipant la caserne des locaux indispensables pour les pompiers, et pourquoi pas des logements pour les volontaires qui ne sont pas sur site.

Le Maire et le Chef de Corps sont intervenus auprès du Président du SDIS, Eric CIOTTI, pour le sensibiliser à l'amélioration de notre centre de secours qui défend cinq communes et un territoire très vaste. Le message a été bien reçu par le Président et nous espérons que 2011 répondra aux vœux exprimés

N'oublions pas l'amicale des pompiers qui est très active. Réservez leur un bon accueil quand ils passent avec les calendriers.

### sommaire

Le mot du Maire	p 1	Élections	p 2
Le comité des fêtes	p 1	Le repas des anciens	p 2
Les pompiers volontaires du centre de secours	p 1	La propriété communale du Cheiron	p 3
L'école – compte rendu	p 2	Le Parc Naturel Régional	p 3
Le lotissement du Brec	p 2	La déchetterie à Coursegoules	p 3
Le Point d'Accueil	p 2	Carton rouge	p 3
Le comptoir du village au Saint-Eloi	p 2	SIVU Pays d'Accueil	p 3
Clin d'oeil	p 2	Finances	p 3-4
Accueil touristique	p 2	Aïkido	p 3

## Conseil Municipal

Retrouvez les convocations et les délibérations du Conseil Municipal affichées en Mairie ou sur

[www.coursegoules.net](http://www.coursegoules.net)



## L'école – compte rendu

En présence des enseignants, du délégué départemental de l'Education Nationale, des élus et des représentants des parents d'élèves, le premier conseil d'école de l'année s'est tenu à l'école le 22 octobre 2010.

Signe positif de la vie dans nos deux communes, l'effectif pour 2010/2011 est, comme chaque année, en augmentation :

Maternelle -	33 enfants
Cycle 2 -	19 enfants
Cycle 3 -	26 enfants

Il est donc nécessaire d'anticiper les besoins de la prochaine rentrée scolaire en sollicitant auprès de l'Inspection Académique l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe. L'instruction de ce dossier est en cours.

Pour le confort des enfants, les horaires ont changé, ce qui a permis une pose méridienne mieux adaptée.

Ces modifications ont une incidence financière pour nos deux communes en raison de l'augmentation du temps de service des agents communaux de Bouyon, consécutive aux horaires du bus scolaire.

Les résultats de la kermesse de Juin 2010 ont été prometteurs, ils ont permis d'acheter, en particulier, un vidéo projecteur, achat pour lequel les deux mairies ont participé pour moitié.

Sur la proposition du Ministre de l'Education Nationale, les mairies, en accord avec les enseignants relancent le " programme école rurale numérique ", ce qui permettra l'informatisation de l'école,

Les sorties de ski sont au nombre de six. Le transport et les forfaits sont payés par les mairies, seuls les repas restent à la charge des parents.

La réalisation de l'accès au terrain de sport est très appréciée. La demande sur site d'une fontaine à eau a été formulée ainsi que la pose d'un panier de basket pour les petits

Sur du moyen terme, horizon 2012, les garages de la commune seront transférés à la déchetterie. La surface ainsi disponible sera rendue à l'école pour répondre à ses futurs besoins.

" Vous ne pouvez pas savoir tout ce qu'on peut faire pour notre école..... "

## Le lotissement du Brec

### Environnement et sécurité

Le programme de mise en souterrain du réseau électrique (et téléphonique) est financé par le Conseil Général et par la commune sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz (SDEG)

Ce dispositif permettra la mise en sécurité électrique du quartier et l'amélioration sur le plan de l'environnement.

Les gîtes communaux et les villas seront desservis en souterrain.

Après la réalisation de cet important chantier, le chemin du Brec sera recalibré.

Le financement de cette opération étant assuré, le SDEG prépare son dossier technique pour l'appel d'offres des entreprises courant 2011.

## Le Point d'Accueil

Les communes de Courmes, Coursegoules et Vence se réunissent dans un Syndicat pour accompagner la commune de Coursegoules dans la réalisation du Point d'Accueil au Col de Vence.

Déjà évoqué maintes fois, ce projet reçoit l'appui de Monsieur le Sous Préfet qui présidera la Commission Départementale des Sites au cours de laquelle sera présenté le dossier technique et financier préparé par le SIEVI, pour l'amenée de l'eau dans ce secteur.

## Le comptoir du village au Saint Eloi



Ce n'est qu'après une décennie de transaction avec l'Office d'HLM que la commune a pu acquérir ces deux locaux. Elle l'a fait pour répondre à deux objectifs :

- Eliminer, sous l'immeuble, le dépôt à l'entrée du village. Aménager un local commercial à caractère polyvalent.

Une autorisation administrative a été déposée par la Mairie et obtenue le 15 février 2010, les travaux ont été financés par la commune qui les a réceptionnés le 21/06/2010.

Un bail commercial a été proposé le 8 mars 2010 aux futurs locataires, il ne devait être signé que le 21 septembre 2010, pour des raisons indépendantes de la mairie.

Pour palier partiellement à ce retard, le service du pain, par autorisation spéciale, avait pu démarrer courant juillet.

Aujourd'hui " le Comptoir du Village " est ouvert et nous remercions Sophie et Claude d'assurer ce commerce utile pour nous tous.

Nous avons appris, que prochainement Sophie souhaitait mettre en place des cours de cuisine. Une bonne idée qui fera son chemin.....

## Clin d'œil

L'AUBERGE COMMUNALE DE L'ESCAOU : Marc CORTYL fête sa première année d'installation à Coursegoules.

Il a su faire de son établissement une auberge de caractère pour les amateurs de nouvelles sensations culinaires.

LE BISTROT DE SOPHIE a obtenu le label Bistrot de Pays qui récompense la qualité de sa table et son accueil chaleureux.

L'ATELIER GOURMAND : Depuis le 15 Août 2010, L'Atelier Gourmand vous accueille 15, place de la Combe. Vous y retrouvez les terrines, les confitures, les plats cuisinés préparés par Michel, et d'autres produits régionaux et artisanaux, nougat, miel, jus de fruits etc....

L'ART DE LA PIERRE : Une boutique à visiter, très bien aménagée et chargée de souvenirs, dont le canal du Vieiriou qui alimentait la fontaine du village.

Venez y découvrir les objets taillés dans la pierre.

LA CREPEGOULOISE : propose ses crêpes et pizzas, en terrasse et à emporter, en souhaitant que très prochainement, son activité reprenne dans les meilleures conditions.

Bulletin trimestriel édité par la mairie de Coursegoules

Directeur de la publication: Alain ARZIARI  
Equipe de rédaction: Alain Arziari, Luc Falibois,  
Jean-François Robles, Catherine Tauzia

Imprimé à la Mairie de Coursegoules  
Bulletin non soumis à la numérotation ISSN, selon les  
critères définis par le décret N°97-273 du 21/03/97  
du code général des impôts

Dépôt légal effectué le 17 novembre 2008  
Tirage 299 exemplaires  
Publication gratuite

## Accueil Touristique

### Le gîte du Brec



C'est un retour vers sa destination initiale en location saisonnière, selon les critères des Gîtes de France.

Ce gîte est plus grand d'une vingtaine de mètres carrés, au bénéfice d'un séjour mieux adapté pour sa fonction. Il est aussi naturellement plus confortable. La toiture est refaite et isolée comme les murs de façades.

Sa distribution intérieure est recomposée pour offrir 2 chambres, 1 salle de bain, 1 WC indépendant, un séjour avec une cuisine incorporée. Côté accès, il dispose d'un parking et côté Est, une terrasse jardin est aménagée de plain pied avec le séjour.

Une unité de vacances destinée à accueillir les familles qui viendront séjourner dans notre village.

La gestion sera assurée par les Gîtes de France, comme elle l'est actuellement pour les gîtes dans le bâtiment mairie.

Le financement de cette opération est assuré par la commune avec l'aide de l'Etat et du Conseil Général pour une valeur de 80%

## Les cinq gîtes

### dans le bâtiment de la Mairie



Au bout d'une trentaine d'années, il était important de procéder au remplacement des éléments de cuisine avec mise en conformité de certains équipements qui méritaient d'être renouvelés, pour conserver notre clientèle par référence au cahier des charges des Gîtes de France.

Les locations sont régulières tout au cours de l'année avec un taux de fréquentation à 100% en période de vacances scolaires.

C'est une clientèle familiale, qui apprécie la nature et la randonnée, et qui fait aussi travailler nos commerçants. C'est un bilan globalement positif.

Le financement de cette opération est assuré par la commune avec l'aide de l'Etat et du Conseil Général pour une valeur de 60%

## Le repas des anciens

Le 29 janvier 2011, La mairie invite nos anciens à partager le repas convivial qui se tiendra à la cantine de l'école, avec visite de l'établissement.

L'accueil se fera à partir de midi avec le personnel communal.



## La propriété communale du Cheiron

Sur l'adret du Cheiron, la commune a acquis la propriété de la SCI Parc du Cheiron pour une superficie de 43 ha environ. La mairie a chargé un cabinet de géomètres pour faire le relevé de la propriété, pour établir les bornages avec les propriétaires riverains, et pour identifier les sources qui sont sur ce terrain. Le conseil municipal vient d'autoriser le Maire à signer une convention avec le Conseil Général par laquelle ce dernier apporte une aide financière à l'acquisition en contre partie d'un engagement de la commune à valoriser le patrimoine naturel sur 90% de la surface, et à ne pas aliéner cette partie de la propriété communale. En dehors de l'aspect financier, cette convention avec le Conseil Général préserve l'avenir de cette propriété

## Parc Naturel Régional

Le projet de charte qui comprend également le périmètre du futur parc a été approuvé le 1<sup>er</sup> octobre 2010 sous la forme d'un avis intermédiaire et transmis au Conseil Régional et au Conseil National de la Protection de la Nature. Début novembre, les rapporteurs de la fédération des parcs ont été accueillis à Coursegoules pour visiter le territoire du futur PNR. Ils déposent fin janvier leur rapport pour être à nouveau soumis au comité du PNR qui proposera une nouvelle validation en vue d'être soumise à enquête publique. Suite à cette enquête publique, la charte tiendra compte des modifications souhaitées. Il en découlera un avis final qui aboutira à l'arrêté de création du PNR fin 2011 et signature de l'acte authentique début 2012.

## La déchetterie à Coursegoules

Inscrite dans le plan départemental du traitement et de la valorisation des déchets, la déchetterie sera située au lieu dit Peiro Rouso à l'emplacement actuel. Financée et réalisée par le SMED, elle sera équipée pour recevoir le tri sélectif. Par ailleurs, l'ouverture du Centre de Valorisation Organique du Broc nous amène à modifier les tournées de la collecte des ordures ménagères faites par le SYMAEC. Elles iront directement au Broc sans passer par Malamaire. Cette nouvelle disposition financée par le SYMAEC, amène la construction d'un garage sur le site de la déchetterie, pour le camion benne qui assurera la tournée du Canton de Coursegoules. En groupement de commandes, la commune construira sur ce même lieu, les garages entrepôts qui abriteront le matériel communal, ce qui libérera les locaux actuellement occupés à l'école. La CUMA et le local des chasseurs actuellement existants y trouveront leur place. Mise en œuvre des études : courant 2011, Appel d'offres : fin 2011



## Carton rouge

La liberté d'expression, c'est un droit. Il y a aussi le droit de réponse. . . . . Depuis plusieurs mois les rédacteurs de " L'Estripa pan " franchissent la limite de ce que l'on pourrait appeler " le politiquement correct " en utilisant l'opprobre et le mépris à l'endroit du conseil municipal. S'agit-il d'une attitude, elle-même, alimentée par la frustration ? Nous pouvons le penser. Ces mêmes rédacteurs ont la doctrine du Savoir pour alimenter un état d'esprit délétère, en s'obstinant à diviser le village. Voilà qu'ils se transforment en tribunal pour devenir des juges en délivrant à nos conseillers la médaille du démerite.

*Lorsque tu fais quelque chose, sache que tu auras contre toi ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui voulaient le contraire, et l'immense majorité de ceux qui ne voulaient rien faire.*  
Confucius

Homme d'État et philosophe chinois  
(-551 / -479)

## Élections

### Liste électorale 2010/2011

La période de révision s'étale du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre, avec une première révision au 10 janvier, la clôture définitive des listes se réalise le dernier jour de février. Les inscriptions concernent les nouveaux arrivants faisant cette démarche citoyenne et les jeunes Coursegoulois atteignant la majorité sur avis de l'INSEE. Suite aux départs et décès, les électeurs sont radiés par la commission. Tous ces mouvements sont examinés selon les besoins par la commission administrative. Cette année, la commission administrative a statué sur 16 inscriptions et 18 radiations. Le nombre de jeunes électeurs de 18 ans inscrits cette année, s'établit à 1 électrices et 4 électeurs.

### Chiffres 2011:

Sur la liste générale : 372 électeurs répartis en 189 électrices et 183 électeurs. Sur la liste supplémentaire Européenne : 7 électrices répartis en 4 électrices et 3 électeurs. Sur la liste supplémentaire Municipale : 12 électrices répartis en 6 électrices et 6 électeurs. Pour notre canton, les prochaines élections se tiendront les 20 et 27 mars prochain et concerneront le renouvellement de notre conseiller général, avec pour la première fois, un suppléant obligatoirement de l'autre sexe, ces élus auront un mandat d'une durée de trois ans, en attendant les futurs conseillers territoriaux de mars 2014.

### Récapitulatif 2010:

Sur la liste générale : 375 électeurs répartis en 192 électrices et 183 électeurs. Sur la liste supplémentaire Européenne : 6 électrices répartis en 3 électrices et 3 électeurs. Sur la liste supplémentaire Municipale : 11 électrices répartis en 5 électrices et 6 électeurs.

### Chiffres de 2009 :

Inscription d'office des jeunes de 18 ans : 9 électrices répartis en 4 électrices et 5 électeurs. Sur la liste générale : 387 électrices répartis en 195 électrices et 192 électeurs. Sur la liste supplémentaire Européenne : 7 électrices répartis en 3 électrices et 4 électeurs. Sur la liste supplémentaire Municipale : 12 électrices répartis en 5 électrices et 7 électeurs.

### Lexique :

- SMED (Syndicat d'élimination des déchets (siège : le Broc) Assure la direction du Centre de valorisation Organique au Broc : Missions : créer et gérer les déchetteries / Créer et gérer les quais de transfert des déchets. Assurer le tri et le traitement des déchets / Réaliser des sites de traitement.
- SYMAEC (Syndicat Mixte Audoubert Estéron Cheiron) Siège : Coursegoules – Missions : Collecte sélective des déchets ménagers et encombrants.
- SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples) Siège : Coursegoules Missions Maitrise d'ouvrage déléguée par les sept communes du canton. Transport scolaire / Coordinateur programmes de voirie communale.
- SDEG (Syndicat Départemental d'Electricité et du Gaz) - Siège : Nice. Missions : Extension des réseaux de distribution électrique.
- Cuma (Coopérative pour l'Utilisation du Matériel Agricole) Siège : Coursegoules Mission locale regroupant agriculteurs et éleveurs.

## Finances

Deux axes structurent le projet gouvernemental : la transformation de la taxe professionnelle et une ventilation nouvelle des impôts locaux entre niveaux de collectivités.

La Taxe Professionnelle est remplacée en 2010 par la Cotisation Economique Territoriale (CET). Celle-ci est subdivisée en une Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et une Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Le taux de la CFE est fixé par la commune, celui de la CVAE par l'Etat.

Voici la nouvelle répartition des Impôts Locaux, concernant la Commune : La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB),

La Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB), La Taxe d'Habitation (TH), La CFE, La CVAE.

A cela s'ajoutent :

La fraction de l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), complémentaire à celle du département

La Taxe sur Surfaces Commerciales (TASCOM)

L'année 2010 est une année de transition. S'agissant de l'impôt sur l'activité économique, la commune recevra une **compensation-relais** égale au plus élevés des deux montants suivants : le produit de la TP en 2009 et le produit des bases TP 2010, multiplié par le taux 2009 dans la limite du taux 2008.

*Zoom sur la commune*

Compensation-relais 2010 : **39479 €** (correspond au centime près au produit de la TP perçue en 2009)

## Le SIVU Pays d'Accueil

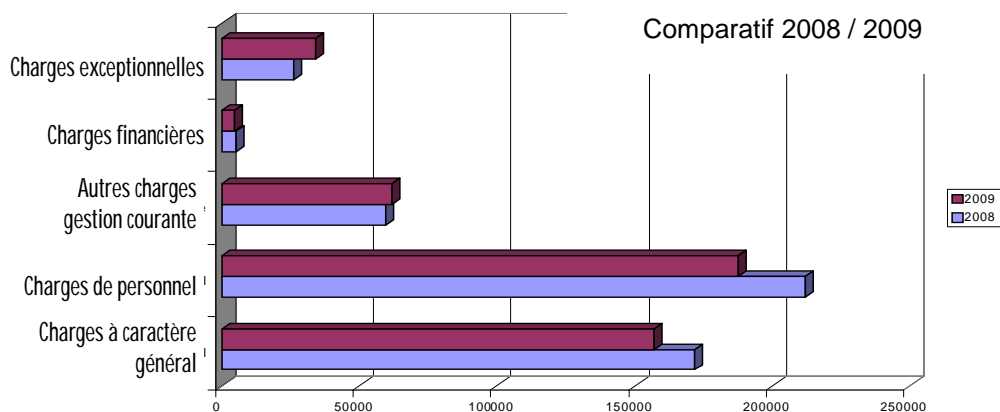
Le SIVU PAYS D'ACCUEIL vient d'être dissout par délibération du Conseil Syndical lors de sa séance du 26 novembre 2010 et sa disparition ne laisse aucune séquelle.

L'origine de sa création remonte à une vingtaine d'années. Le projet était de réunir les deux cantons de Coursegoules et de Saint Auban pour mettre en œuvre une politique de développement touristique qui n'a jamais atteint son objectif, en raison du manque de moyens. Le SIVU aura, pour le moins, mis en valeur les qualités de ce territoire, de cet arc qui crée le lien naturel entre le Parc National du Mercantour et le Parc Naturel Régional du Verdon.

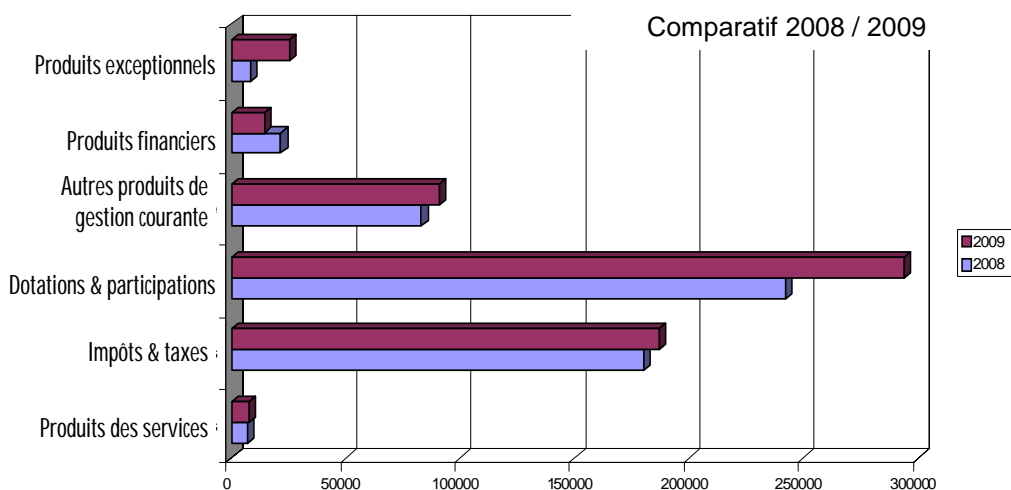
Ainsi nous retiendrons ce qui est positif. L'héritage du SIVU, c'est la création du Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR des Préalpes d'Azur qui est porteur de beaucoup plus d'ambitions.



## Finances ( suite )



Notre volonté est de continuer à maîtriser les dépenses. Pour autant, le nombre croissant d'élèves fréquentant l'école communale, nous oblige à adapter nos ressources en fonction des besoins (gestion de la cantine scolaire, par exemple). Le poste " Dotations et Participations " est en augmentation (+21%) par rapport à 2008. Les dotations forfaitaires, de solidarité rurale, péréquation évoluent, compte tenu du nombre d'habitants recensés ; le plus remarquable étant la compensation " perte taxe additionnelle



En résumé, des dépenses en baisse sur les exercices 2008/2009, et des recettes en hausse sur la même période. A noter, la décision du Conseil de ne pas augmenter les contributions directes depuis 2005.

### L'investissement communal

On peut le décliner de deux manières :

- De services (vie scolaire, embellissement de la voie publique, équipements sportifs, par exemple)
- Règlementaire (mise en conformité d'équipements)

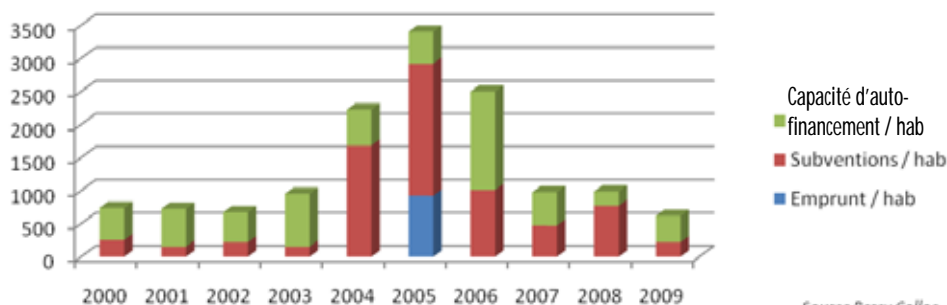
Les modes de financement peuvent se décliner de trois manières

**L'autofinancement** : c'est le solde positif de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice budgétaire.

Accumulé sur plusieurs exercices, l'autofinancement devient alors le fond de roulement (épargne générée par la commune)

**Les subventions d'équipement** : en provenance de l'Etat, la Région ou le Département. Elles financent ce pour quoi elles sont délivrées à la commune.

**L'emprunt** : c'est le recours de la commune lorsqu'elle ne dispose pas de fonds propres.



## Activités sportives à l'école

### AIKIDO

Animé par Yann Lapjover  
Tél : 06 31 96 58 09  
Le samedi de 10 H à 11 H 30 (11-14 ans)  
Le mardi de 20 H à 22 H (adultes)



Le Dojo Traditionnel Aikido de Coursegoules présidé par Erik Ardisson est une association sans but lucratif de type loi 1901.

Pour la troisième année consécutive, le club accueille les personnes désireuses de pratiquer ou de découvrir cette discipline martiale. Depuis sa création, le club gagne en maturité grâce à la fidélité des " anciens ", présents depuis le début et au dynamisme des nouveaux venus. Nous tâchons d'entretenir une relation basée sur l'échange de bons procédés tant à l'égard de la Municipalité que des différents acteurs de la vie du village. Cet état d'esprit correspond à la philosophie de l'aikido qui invite à une recherche d'harmonie avec soi-même et les autres. Notre mode de fonctionnement repose sur des principes de simplicité et d'ouverture, sans tomber dans les pièges du sectarisme et de l'utopie. Chacun d'entre nous conserve son indépendance d'esprit tout en veillant à éviter les comportements d'enfermement. Plus concrètement, voici les dernières nouvelles du club : une soirée pizza a eu lieu le 15 octobre dernier, (merci à Bilou président du Cercle de Coursegoules de nous avoir accueilli), une autre soirée est prévue fin janvier avec au menu, daube de sanglier et galettes des rois (à l'avance, merci à Jérôme, Christine et Gérard pour leur aide). En juin dernier nous nous sommes rendu au Keiko Ryu Aikiken de Biot dans un stage encadré par Bernard Guichard, professeur 6<sup>ème</sup> dan.

Au siècle dernier, Maître Morihei Ueshiba créateur de l'aikido avait anticipé l'invention d'armes de destruction massive en développant une technique de combat rapproché visant à se construire avant de détruire l'autre. Les racines de l'aikido sont le jiu-jitsu et le judo. C'est une activité ouverte à tous (à partir de 11 ans) et qui ne demande pas de compétence particulière. Il n'y a ni compétition ni esprit de rivalité. Le premier mois est gratuit. N'hésitez pas à venir. Maître Ueshiba disait en outre: " L'aikido se pratique " et " Pratiquiez dans la joie ". Yann

### EXPRESSION CORPORELLE

Animée par Marie-Pierre David – 06 24 99 65 65  
Le lundi de 16 H 50 à 17 H 50 (8-11 ans)  
Le lundi de 18 H à 20 H 00 (adultes)  
Le mercredi de 9 H 30 à 11 H 45 (enfants)

## Infos utiles ...



### Collecte des déchets

SYNDICAT MIXTE  
AUDIBERGUE ESTERON CHEIRON  
Tél : 04 93 59 12 93

Les modalités du ramassage :

- LES ORDURES MÉNAGÈRES : Le lundi et le jeudi
- LES EMBALLAGES, JOURNAUX ET MAGAZINES : conteneur JAUNE
- VERRE : une fois par mois
- LES ENCOMBRANTS : Renseignements et inscriptions en Mairie

### Cabinet médical

#### Docteur Christian POPA

Rendez-vous et visites à domicile  
Téléphone : 04 92 11 08 80 / portable : 06 81 40 92 96  
Pour les urgences, composez le 15 qui contactera le Docteur Popa.

#### Infirmiers :

Jean-Noël Aubard 06 14 54 91 70  
Virginie Sentenac 06 03 10 70 03

### Transport à la demande

TAM : 0800 06 01 06  
Le car qu'on appelle comme un taxi  
Un service du Conseil Général des Alpes Maritimes